

SAGE



**COMMISSION LOCALE SUR L'EAU
JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016 A 14 HEURES 30**

Ordre du Jour :

Rapport n°1 : Election du Président de la Commission Locale sur l'Eau

Rapport n°2 : Validation des règles de fonctionnement de la Commission Locale sur l'Eau

Rapport n°3 : Election de la vice-présidence

Rapport n°4 : Composition du bureau et des commissions

Questions diverses

Présentation de l'avancement des chantiers initiés par la CLE précédente
Calendrier de travail pour 2016-2017

	<p>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</p> <p>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 29 SEPTEMBRE 2016</p>
---	--

RAPPORT N° :	1
OBJET :	ELECTION DU PRESIDENT DE LA CLE
RAPPORTEUR	MONSIEUR LE REPRESENTANT DE L'ETAT

Au terme légal des six ans, la composition de la commission locale sur l'eau a été renouvelée par l'arrêté préfectoral n°DDTM34-2016-06-07431 du 28 juin 2016.

La Commission locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron est composée de **membres** répartis en trois collèges :

- **Collège des élus : 33** membres représentant des collectivités territoriales et des établissements publics locaux situés en tout ou partie sur le périmètre du SAGE Orb Libron
- **Eau Collège des usagers : 15** membres représentant des chambres consulaires, associations et professions intervenant sur le périmètre du SAGE Orb Libron
- **Collège des représentants de l'Etat et de ses représentants publics : 6** membres.

Il convient de procéder à l'élection du président de la commission locale sur l'eau.

Le président est élu par et parmi les membres du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux. Il est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le vote s'effectue à bulletin secret. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Pour mémoire, Jean Noel BADENAS était président de la précédente CLE.

Il vous est proposé :

- De faire appel à candidature et de procéder au vote.

	<p>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</p> <p>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 29 SEPTEMBRE 2016</p>
---	--

RAPPORT N° :	2
OBJET :	VALIDATION DES REGLES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION LOCALE SUR L'EAU
RAPPORTEUR	LAURENT RIPPERT

Le document annexé au présent rapport présente les règles de fonctionnement de la Commission Locale sur l'Eau

Il vous est proposé :

- De délibérer sur les règles de fonctionnement de la Commission Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron.

	<p>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</p> <p>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 29 SEPTEMBRE 2016</p>
---	--

RAPPORT N° :	3
OBJET :	ELECTION DU VICE-PRESIDENT
RAPPORTEUR	MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA CLE

Il convient de procéder à l'élection du vice-président de la commission locale sur l'eau.

Le Vice-président est élu par et parmi les membres du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux. Il est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le vote s'effectue à bulletin secret. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Pour mémoire, Bernard BOSCH était Vice-président de la précédente CLE.

Il vous est proposé :

- De faire appel à candidature et de procéder au vote.

	<p>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</p> <p>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 29 SEPTEMBRE 2016</p>
---	--

RAPPORT N° :	4
OBJET :	COMPOSITION DU BUREAU ET DES COMMISSIONS
RAPPORTEUR	MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA CLE

Le rapporteur rappelle la composition du bureau :

Collège des élus : 6 membres dont le président membre de droit : les représentants au bureau sont élus par le collège des élus

Collège des usagers : 3 membres élus par le collège des usagers

Collège de l'Etat : 2 membres élus par le collège de l'Etat

Le président de la CLE assure les fonctions de président du bureau.

Le représentant à la CLE du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron, structure porteuse du SAGE, est membre de droit du bureau.

Pour mémoire, la composition du bureau sortant était la suivante :

Monsieur Jean Noel BADENAS, président
Monsieur Bernard BOSCH, Vice-Président
Monsieur Bernard PECCOL, commission ressource en eau
Monsieur Serge LACOUICHE, commission gestion des inondations
Monsieur Jean Claude BOLTZ, commission qualité des eaux
Monsieur Francis BARSSE, commission eau et aménagement du territoire
Monsieur Jean Guy AMAT, représentant CCI
Monsieur Michel LATORRE, représentant le Groupement du Faubourg
Madame Sophie NOGUES, représentant Chambre d'Agriculture
L'Agence de l'Eau
La MISE.

Il vous est proposé :

- De faire appel à candidature et de procéder à la mise en place du bureau et des commissions.